

Demande de dérogation pour l'inscription en seconde au lycée Aristide Briand avec enseignement optionnel musique (lorsque ce lycée n'est pas votre établissement de rattachement).

3 démarches à suivre :

1) Envoyez moi par mail la lettre de motivation : il faut que l'élève concerné exprime simplement par écrit les raisons pour lesquelles il souhaite venir en seconde musique au lycée Aristide Briand.

Merci de vouloir me préciser si vous êtes venus à la journée portes ouvertes du 8 février.

Lettre à envoyer à mathias.val@ac-nantes.fr

2) En retour, je vous enverrai par mail une lettre de recommandation pour l'élève concerné.

3) Au moment des inscriptions en juin, envoyez à la DIVEL (par mail) votre demande de dérogation accompagnée de :

- la lettre de motivation
- ma recommandation.

Vous recevrez une réponse mi-juillet au plus tard.

Utilisez les deux adresses :

divel1-affectlycees-secteur1-44@ac-nantes.fr
affectlycees1@ac-nantes.fr

L'année dernière, toutes les demandes de dérogations ont été acceptées.

Très cordialement,
Mathias Val